

Mali, les risques d'une impasse stratégique

Serge Michailof¹ 31 mars 2018

L'insécurité s'étend au centre du Mali

La récente attaque terroriste à Ouagadougou le 2 mars dernier ne doit pas nous faire oublier que la source du problème se situe en premier lieu au Mali. Et le succès apparent de la conférence de Bruxelles de fin février sur le financement de la force multilatérale du G5 Sahel ne doit pas non plus masquer la situation très préoccupante dans laquelle se trouve la France dans ce pays. En dépit de 4 ans de soutien apportés à l'armée malienne par la France, les États-Unis et l'Union européenne, cette armée est en effet manifestement toujours incapable de contenir la propagation de l'insécurité. Ce qui est particulièrement grave est que cette insécurité s'étend non seulement dans un nord devenu ingouvernable, mais aussi dans le centre très peuplé du pays où les touristes allaient autre fois admirer les falaises du pays Dogon. Dans toute cette région, dès que l'on sort des grandes villes de Mopti et Ségou, l'administration malienne, de la gendarmerie aux écoles et aux services de santé, a tout bonnement disparu. L'insécurité du Mali commence désormais à gangréner le nord du Burkina et le nord-ouest du Niger.

Tout aussi inquiétant est le constat analogue qu'il faut faire pour les 13 000 hommes de la Minusma, la force de maintien de la paix des Nations Unies qui ont perdu plus de 150 hommes depuis leur installation il y a trois ans, et qui vivent barricadés dans leurs bases. L'inefficacité de la Minusma n'est pas une surprise. Thierry Vircoulon, un ancien de International Crisis group a récemment publié² une analyse dévastatrice des raisons de l'inefficacité des opérations de maintien de la paix qui « s'enlisent et perdent leur sens » et qui « incapables de régler les conflits se contentent dorénavant de les accompagner dans la durée ». L'inefficacité de l'armée malienne est plus inquiétante. Pourquoi cette armée qui a reçu formation, assistance technique et équipement ne parvient-elle pas à constituer une force crédible, alors que l'armée mauritanienne a repris le contrôle de son territoire au point que les touristes y reprennent leurs excursions dans le désert ? Mais n'avons-nous pas un autre exemple d'échec analogue avec l'effondrement en 2014 devant Daesh d'une armée irakienne pourtant financée pendant 10 ans à grands frais par les Etats-Unis ?

¹ Chercheur associé à l'IRIS, auteur de « Africanistan : L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ? » Fayard

² Thierry Vircoulon : « Le maintien de la paix, version ONU : radiographie d'une impuissance », The Conversation, 9 octobre 2017. <https://theconversation.com/le-maintien-de-la-paix-version-onu-radiographie-dune-impuissance-84942?utm>

Les programmes d'appui européens aux services de sécurité ne répondent pas au problème

En réalité les appuis financés à grands frais par l'Union Européenne, dont bénéficient tant l'armée malienne (EUTM) que la gendarmerie et les autres services de sécurité (EUCAP), ne peuvent avoir qu'une efficacité très limitée tant qu'ils hésitent à aborder les aspects politiques qu'implique toute réforme profonde d'une institution publique dans ces pays, qu'il s'agisse de l'armée, d'une banque de développement ou d'un ministère des finances. Dans les pays dits fragiles comme le Mali, la plupart de ces institutions sont en effet la proie de réseaux clientélistes qui sont une grave source d'inefficacité. Toute réforme institutionnelle qui se limite à apporter de la formation, de l'assistance technique, des véhicules et des ordinateurs, sans « renverser la table » et remettre radicalement en cause ce modèle classique passe ainsi à côté du problème³.

La reconstruction non seulement de l'armée malienne mais de tout le système de sécurité du pays exige ainsi en tout premier une forte volonté politique pour sacrifier le clientélisme au souci de l'efficacité, remettre en cause les nominations de complaisance, sélectionner des cadres sur la base du mérite, assurer leur promotion en fonction de leurs performances, recruter des officiers et des soldats aptes au combat et non uniquement motivés par leur salaire, et revoir la chaîne de commandement dans un souci de clarté et d'efficacité. La même volonté politique doit également favoriser la constitution d'une gendarmerie pluriethnique, représentant la diversité de la Nation, respectueuses des droits de l'homme et au service des populations. Au Mali, nous en sommes bien loin.

Sur les bases actuelles, les programmes européens EUTM et EUCAP peuvent ainsi se poursuivre encore 15 ans. Il est à craindre que les résultats restent marginaux. Alors la force régionale du G5 est-elle *la solution* ? Il faut ici raison garder. Les pays du G5 ne disposent nullement de forces inemployées. Leurs bataillons sont soit sur les divers fronts à combattre les djihadistes, soit dans les contingents régionaux des forces de maintien de la paix des Nations Unies dont la Minusma au Mali et la Minusca en Centre Afrique. Il est permis de penser que leurs capacités de combat seront renforcées par Barkhane. Mais même si leur présence permettra de mieux sécuriser les frontières, 5000 hommes de plus ne vont pas radicalement changer la donne sur le terrain. Le point le plus inquiétant reste l'effondrement progressif de l'appareil sécuritaire et administratif malien. Si EUCAP échoue à faire en particulier de la gendarmerie une force de maintien de la sécurité efficace, multiethnique et au service de la population, où va le Mali ?

Dans les conditions politiques actuelles la stratégie gagnante est inaccessible

La stratégie bien connue des officiers français qui permettrait de vaincre les groupes armés et qui contribua à triompher en particulier des FARC en Colombie ne pourra pas, dans les conditions politiques actuelles, être mise en œuvre au Mali. Elle implique en effet qu'après une intervention militaire chassant les djihadistes d'une zone donnée, l'ensemble des services de l'État puissent rapidement se

³ Il y a déjà un quart de siècle, l'économiste américain Elliott Berg dénonçait cette erreur classique in *"Rethinking Technical Cooperation"*, Elliott Berg UNDP 1993. (www.undp-forum.capacity.org/). Elliot Berg fut aussi l'auteur du fameux « Rapport sur le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara » qui, en 1981, conduisit à une réévaluation générale des politiques économiques africaines.

déployer, permettant à l'armée de sécuriser une autre zone selon la technique dite de la « tache d'huile »⁴. Mais faute de volonté politique du pouvoir central qui oscille entre incompetence et déni, le Mali ne s'est pas mis en ordre de marche pour conduire cette stratégie qui exige non seulement des forces armées efficaces, mais aussi une gendarmerie disciplinée, une justice non corrompue, une administration territoriale compétente et dévouée au bien public et des services sociaux engagés et mobilisés. En ce domaine ni les forces françaises, ni la Minusma, ni les forces du G5 ne peuvent se substituer à un appareil sécuritaire et administratif malien défaillant.

Dans ces conditions, les soldats de l'opération Barkhane sont-ils condamnés à rester des décennies pour éradiquer ou au moins contenir le péril djihadiste ? Il est clair que l'armée française ne peut à la fois pourchasser les djihadistes et assurer des tâches de gendarmerie et d'administration dans un pays grand comme 2 fois la France. Et si elle s'y essayait, elle serait à juste titre accusée de néocolonialisme. Face à la défaillance du pouvoir malien récemment rappelée par l'ambassadeur Bruno Joubert⁵, ne sommes-nous pas dans une impasse stratégique au Sahel ? Car stabiliser le Mali n'est pas seulement reconstruire l'armée malienne, mais reconstruire tout l'appareil d'État et restaurer l'autorité de ce dernier, en commençant par une gendarmerie respectueuse des droits de l'homme et une justice intègre. Espérons que la prochaine élection présidentielle au Mali permette d'apporter les bonnes réponses.

⁴ Voir Doctrine tactique n° 19, revue d'études générales, « La manœuvre globale, cadre général de la contre-rébellion », mai 2010 (www.cdef.terre.defense.gouv.fr/).

⁵ « *Les responsables maliens donnent le sentiment que la réconciliation ne les concerne pas* », Bruno Joubert, Le Monde 21 décembre 2017.